

6LE007641A

TN231

Présentation du produit

Le coupleur TN231 permet de réunir sur un même câble coaxial les signaux provenant d'une antenne terrestre hertzienne ou TNT et d'une parabole satellite. Ils peuvent être utilisés dans les réseaux de télédistribution résidentiels en **grade 1** ou en **grade 3** dans le cas de la distribution TV via le réseau. (conformément au guide UTE C 90-483)

Spécifications techniques

Caractéristiques techniques

- Bande de fréquences :
entrée TV hertzienne / TNT : 0,15-862 MHz
entrée TV satellite : 950-2500 MHz
sortie : 0,15-2500 MHz
- Perte de passage : 2 dB
- Isolation TV hertzienne/satellite : > 35 dB
- Passage des tensions de commutation (14 V, 18 V, 22 kHz, DiSEqC) sur la voie satellite (power pass).
- Impédance : 75 ohms

Encombrement

- 53 x 60 x 27 mm

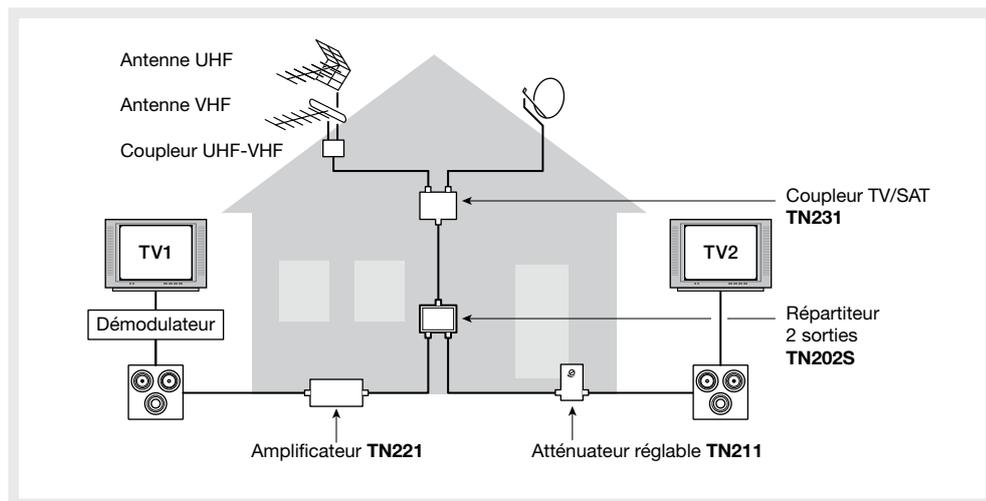
Raccordement

- Utiliser un câble coaxial normalisé faible perte, type 17 VATC.
- Raccorder à la terre par borne 2,5 mm² selon NF C 15-100.

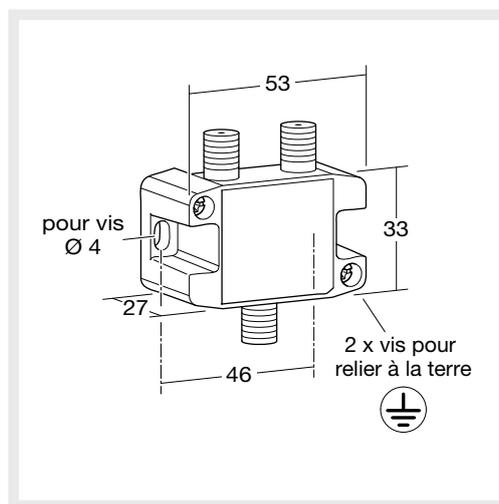
Normes

- Conformité

Exemple d'installation



Mise en œuvre



Comment éliminer ce produit (déchets d'équipements électriques et électroniques).

(Applicable dans les pays de l'Union Européenne et aux autres pays européens disposant de systèmes de collecte sélective).

Ce symbole sur le produit ou sa documentation indique qu'il ne doit pas être éliminé en fin de vie avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets pouvant porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine, veuillez le séparer des autres types de déchets et le recycler de façon responsable. Vous favoriserez ainsi la réutilisation durable des ressources matérielles. Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement.

Les entreprises sont invitées à contacter leurs fournisseurs et à consulter les conditions de leur contrat de vente. Ce produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets commerciaux.

Utilisable partout en Europe et en Suisse

Garantie

24 mois contre tous vices de matières ou de fabrication, à partir de leur date de production. En cas de défaut, le produit doit être remis au grossiste habituel.

La garantie ne joue que si la procédure de retour via l'installateur et le grossiste est respectée et si après expertise notre service contrôle qualité ne détecte pas un défaut dû à une mise en œuvre et/ou une utilisation non conforme aux règles de l'art. Les remarques éventuelles expliquant la défectuosité devront accompagner le produit.